



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## *Négociation nationale 2015* **34 000 enseignantes et enseignants en grève!**

**Montréal, le 8 septembre 2015** – Réunis en Conseil fédératif de négociation (CFN) le vendredi 4 septembre 2015, les représentantes et représentants des 34 000 enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont décidé d'utiliser deux des trois journées de grève votées par les membres au printemps dernier. La FAE n'a d'autre choix que d'utiliser ce moyen pour assurer à ses membres de meilleures conditions de travail, protéger les conditions d'apprentissage des élèves et défendre l'école publique.

La première journée de grève se tiendra donc le mercredi 30 septembre prochain. Il est prévu qu'une grande manifestation se tienne à Montréal. La deuxième journée de grève se tiendra de manière rotative sur trois jours, entre le 14 octobre et le 30 octobre. En tenant compte de l'état de situation qui sera fait par l'équipe de négociation, le CFN déterminera les trois dates durant lesquelles s'exercera cette deuxième journée de grève rotative. La troisième journée reste à fixer, en fonction de l'avancement des travaux aux tables de négociation. Les syndicats affiliés à la FAE rappellent qu'ils déclenchent une grève légale et que, ce faisant, ils respectent donc les dispositions prévues au Code du travail.

« Il est hors de question d'accepter que nos conditions continuent de se détériorer! Le gouvernement Couillard n'est pas le seul responsable de cette grève. Les directions d'établissement ainsi que les gestionnaires des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation, qui sont à l'origine du dépôt patronal le plus méprisant jamais présenté, portent une grande part de responsabilité dans la situation actuelle. En faisant la grève, nous démontrons au gouvernement notre détermination à obtenir un règlement qui améliorera notre quotidien, mais aussi celui des élèves qui nous sont confiés. Les choix budgétaires imposés par le gouvernement Couillard affaiblissent l'école publique et ne lui permet plus d'accomplir sa mission qui est d'accueillir tous les élèves et de leur offrir les services auxquels ils ont pourtant droit. Le gouvernement libéral a décidé d'abandonner les élèves. Les enseignantes et enseignants de la FAE font le choix courageux de les défendre », déclare le président de la FAE, Sylvain Mallette.

### **Le gouvernement veut-il vraiment négocier?**

À ce jour, plus d'une cinquantaine de rencontres de négociation se sont tenues avec la partie patronale sur les sujets sectoriels (nombre d'élèves par groupe, tâche, services aux élèves, etc.). À titre de comparaison, 54 rencontres avaient suffi lors de la dernière négociation pour permettre d'en arriver à une entente. Ajoutons à cela que plus d'une quinzaine de rencontres se sont déjà tenues en ce qui concerne les questions intersectorielles (salaire, retraite et droits

parentaux) avec le Secrétariat du Conseil du trésor. Là encore, les discussions n'ont pas encore permis d'en arriver à une entente sur quelque sujet que ce soit. C'est donc après plus de 70 rencontres que la FAE décide d'exercer son droit de grève. Si le gouvernement souhaite vraiment un règlement avec les enseignantes et enseignants, il doit le démontrer. La FAE est prête à négocier, le gouvernement l'est-il?

Dès le printemps 2015, des assemblées générales se sont tenues. Les demandes patronales y ont été présentées. À cet effet, les demandes formulées par les directions d'établissement, les gestionnaires des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation, qui visent notamment à augmenter le nombre d'élèves par groupe, à alourdir la tâche du personnel enseignant et à diminuer drastiquement les services aux élèves, ont provoqué la colère du personnel enseignant. De plus, les propositions salariales présentées par le gouvernement du Québec, qui prévoient notamment un gel salarial de deux ans et des coupes importantes dans le régime de retraite malgré qu'il soit en très bonne santé, ont rapidement convaincu les membres de la nécessité d'envoyer un message clair à la partie patronale.

« Pour les enseignantes et enseignants, le bien-être des élèves jeunes et adultes constitue une priorité. Nos conditions de travail déterminent grandement les conditions d'apprentissage des élèves. Ainsi, en s'attaquant à nos conditions de travail, le gouvernement s'attaque aussi aux élèves. À titre d'exemple, la volonté du gouvernement d'augmenter le nombre d'élèves par groupe aura une incidence directe sur la capacité qu'auront les profs à répondre aux besoins de tous leurs élèves. La volonté d'abolir plus de 800 postes d'enseignants orthopédagogues et d'enseignants-ressources, pour les seuls territoires FAE, vise également à priver les élèves, particulièrement ceux qui éprouvent des retards ou des difficultés d'apprentissage, d'un soutien pourtant indispensable à leur réussite scolaire. Dans le contexte des compressions qui totalisent à ce jour plus d'un milliard de dollars, le contrat de travail des enseignantes et enseignants constitue le dernier rempart qui assure un minimum de services aux élèves », indique Martin Lauzon, vice-président aux relations du travail à la FAE.

### **Plus qu'une grève, une lutte citoyenne**

La FAE est consciente que l'exercice de ce mandat de grève légal exigera des parents qu'ils organisent leur horaire en conséquence. Dans le but de permettre à ceux-ci de disposer du plus de temps possible, la FAE a fait le choix de rendre publique la date du 30 septembre dès maintenant, et ce, même si les dispositions du Code du travail permettent à un syndicat d'attendre sept jours juridiques francs avant d'acheminer l'avis de grève à l'employeur.

« Prendre la décision de faire la grève ne se fait pas à la légère. Il s'agit d'une décision que nous assumons pleinement. Nous sommes convaincus que les parents soutiennent notre lutte, puisqu'elle vise aussi à protéger leurs enfants des choix budgétaires du gouvernement de Philippe Couillard. Les inconvénients éventuels causés par l'exercice du droit de grève ne sont rien en comparaison des effets dévastateurs de la politique d'austérité imposée aux élèves par Philippe Couillard. Les enseignantes et enseignants sont à bout de souffle. Les phénomènes de l'épuisement ainsi que de la désertion professionnelle prennent de l'ampleur, et la pression de faire encore plus avec toujours moins s'accroît. La situation devient intenable pour le personnel enseignant et les élèves, particulièrement pour les plus vulnérables. Nous lançons donc un appel à la solidarité et sommes persuadés que les parents ainsi que l'ensemble des citoyennes et citoyens appuient cette lutte importante pour l'avenir de l'école publique », conclut M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle, de l'éducation des

adultes, de l'enseignement en milieu carcéral et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290